

**FOAMGLAS®****FICHES DE DONNEES DE SECURITE**

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 17-sept.-2021

Version 1

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit PC® 56 (Ch) SUISSE KOMP B

Numéro du fiche de données de sécurité OCPC00119

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseilléesUtilisation recommandée

- Réservé aux utilisateurs professionnels
- Coating

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécuritéAdresse du fournisseur Pittsburgh Corning (Schweiz) AG
Schöngrund 26
6343 ROTKREUZ
T +41 (0)41 798 07 07
F +41 (0)41 798 07 67
Adresse e-mail SDS.compliance@owenscorning.com
Site Internet www.foamglas.com**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence +32 (0)13 661 721

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008	
Europe	112
Autriche	Vergiftungsinformationszentrale (Poisons Information Centre) +43 1 406 43 43
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Giftnotrufzentrale/c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid +32 70 245 245
Bulgarie	Национален токсикологичен информационен център (National Toxicological Information Centre) National Clinical Toxicology Centre, Emergency Medical Institute "Pirogov" +359 2 9154 409
Croatie	Centar za kontrolu otrovanja/Institut za medicinska istraživanja i medicinu rada +385 1 234 8342
République tchèque	Toxikologické informační středisko +420 2 2491 9293/5402 +42 2 2491 5402
Danemark	Giftnlinjen/Bispebjerg Hospital +45 82 12 12 12 +45 35 31 55 55
Finlande	Myrkytystietokeskus +358 9 471 977
France	ORFILA Hôpital Fernand Widal +33 1 45 42 59 59
Allemagne	Giftnotruf der Charité/Charité-Universitätsmedizin - Campus Benjamin Franklin, Berlin +49 30 19240
Hongrie	Országos Kémiai Biztonsági Intézet (National Institute of Chemical Safety) Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat (Health Toxicological Information Service) +36 80 20 11 99
Irlande	National Poisons Information Centre/Beaumont Hospital +353 1 809 21 66 (public, 8am - 10pm, 7/7)+353 01 809 2566 (Professionals, 24/7)
Italie	Centro Antiveleni (Poisons Centre) Dipartimento di Tossicologia Clinica, Università Cattolica del Sacro Cuore +39 06 305 4343
Lettonie	Valsts Toksikoloģijas centra Saindēšanās un zāļu informācijas centrs. +371 67042473
Lituanie	Apsinuodijimų kontrolės ir informacijos biuras +370 5 236 20 52/ +370 687 53378 +370 687 53378

Pays-Bas	Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum (NVIC)NB Uitsluitend bestemd om professionele hulpverleners te informeren bij acute vergiftigingen +31 30 274 88 88
Norvège	GiftinformasjoneneGiftinformasjonssentralen (Helsedirektoratet) +47 22 591300
Pologne	Informacji toksykologicznej (National Poisons Information Centre)The Nofer Institute of Occupational Medicine (Łódz) +48 42 63 14 724
Portugal	Centro de Informação AntivenenosInstituto Nacional de Emergência Médica (INEM) 808 250 143 (Para uso apenas em Portugal),+351 21 330 3284
Roumanie	Biroul RSI si Informare ToxicologicaApelabil intre orele 8:00 – 15:00 +40 21 318 36 06 (Apelabil intre orele 8:00-15:00)
Russie	Информационно-консультативный токсикологический центр Министерства здравоохранения Российской Федерации (RTIAC)Министерство здравоохранения Российской Федерации (Ministry of Health of the Russian Federation) +74 959 28 16 87 (русский)
Saudi Arabia	The Regional Poison Control Center, Dammam (DPCC) +966 55 388 0087
Slovaquie	Národné toxikologické informačné centrum (National Toxicological Information Centre) (NTIC)University Hospital Bratislava +421 254 77 41 66
Slovénie	Poison CentreDivision of Internal Medicine + 386 41 650 500
Espagne	Servicio de Información ToxicológicaInstituto Nacional de Toxicología y Ciencias Forenses +34 91 562 04 20
Suède	Giftinformationscentralen Swedish Poisons Information Centre, Karolinska Hospital +46 833 12 31 (International) 112 - begär Giftinformation (National)
Suisse	Centre Suisse d'Information ToxicologiqueSwiss Toxicological Information Centre 145 / +41 442 51 51 51
Turquie	Toxicology Department and Poisons Centre Refik Saydam Central Institute of Hygiene 0 800 314 7900 (Turkey) only+90 0312 433 70 01
Royaume-Uni	National Poisons Information Service (Newcastle Centre)Regional Drugs and Therapeutics Centre, Wolfson Unit 0844 892 0111 (UK only, 24/7, healthcare professionals only)

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Contient

Contient Cement, portland, chemicals. Peut déclencher une réaction allergique

Conseils de prudence

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage
P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si

elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

2.3. Autres dangers

Autres dangers

Produit ciment, dont la teneur en chrome VI a été abaissée à < 0,0002% par l'agent réducteur (par rapport au poids à sec total).(H317: Non applicable.)--> Respecter la date de péremption.

Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	2.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Numéro d'enregistrement REACH
Quartz	238-878-4	14808-60-7	25-50	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Ciment portland	266-043-4	65997-15-1	=20-<25	Skin Irrit 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) Eye Damage 1 (H318) STOTE-SE 3 (H335)	Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Consulter immédiatement un médecin.

Inhalation

- Transporter la victime à l'air frais
- Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison
- En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle
- En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène

Contact avec la peau

- Consulter immédiatement un médecin
- Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés

Contact oculaire

- Consulter immédiatement un médecin
- Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes
- Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage
- Ne pas frotter les zones touchées

Ingestion

- Consulter immédiatement un médecin
- NE PAS faire vomir
- Boire beaucoup d'eau
- Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente
- Transporter à l'écart de toute exposition, maintenir en position couchée
- Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau
- Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison

Protection individuelle du personnel de premiers secours

- Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

- Aucune information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin

Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique. Ne pas administrer d'antidote chimique. Une asphyxie due à un œdème de la glotte peut se produire. La pression artérielle peut diminuer de façon marquée, et s'accompagner de râles humides, d'expectorations mousseuses et d'une tension différentielle élevée. Traiter les symptômes.

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection

spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

- Évacuer le personnel vers des zones sûres
- Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements
- Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau
- Ne doit pas être rejeté dans l'environnement
- Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger
- Empêcher le produit de pénétrer les égouts
- Voir section 12 pour des informations écotoxicologiques supplémentaires

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

- Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger

Méthodes de nettoyage

- Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure
- Absorber avec une matière absorbante inerte
- Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination
- Nettoyer soigneusement la surface contaminée
- Empêcher le produit de pénétrer les égouts
- Endiguer
- Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques

- Voir la section 8 pour plus d'informations
- Voir la section 13 pour plus d'informations

Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

- Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements
- Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées
- En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
- Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate et dans des systèmes fermés

Remarques générales en matière d'hygiène

- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux
- Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
- Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements
- Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
- Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Conditions de conservation**

- Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé
- Conserver hors de la portée des enfants
- Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé
- Conserver dans des récipients correctement étiquetés

Matières incompatibles

- Incompatible avec les acides et bases fortes
- Incompatible avec les agents comburants

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Utilisation(s) particulière(s)**

Aucune utilisation finale particulière n'a été identifiée à ce jour.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Component	ACGIH	Australie	Autriche	Belgique	Bulgarie
Quartz 14808-60-7 (25-50)		0.05 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	0.1 mg/m ³ TWA (alveolar dust)	
Ciment portland 65997-15-1 (=20-<25)		10 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	1 mg/m ³ TWA (without asbestos fibers and <1% crystalline silicas), alveolar dust)	
Component	Croatie	République tchèque	Danemark	Finlande	France
Quartz 14808-60-7 (25-50)	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.3 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
Ciment portland 65997-15-1 (=20-<25)	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³			TWA: 5 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	
Component	Allemagne	Grèce	Hongrie	Irlande	Italie
Quartz 14808-60-7 (25-50)			TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³	
Ciment portland 65997-15-1 (=20-<25)			TWA: 10 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	
Component	Lettonie	Lituanie	Pays-Bas	Norvège	Pologne
Quartz 14808-60-7 (25-50)		TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.075 mg/m ³	TWA: 0.3 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.9 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
Ciment portland 65997-15-1 (=20-<25)	TWA: 6 mg/m ³				TWA: 6 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³
Component	Portugal	Roumanie	Russie	Slovaquie	Slovénie
Quartz 14808-60-7 (25-50)	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.5 mg/m ³	
Ciment portland 65997-15-1 (=20-<25)	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³			
Component	Espagne	Suède	Suisse	Royaume-Uni	
Quartz	TWA: 0.05 mg/m ³	TLV: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.15 mg/m ³		

14808-60-7 (25-50)				
Ciment portland 65997-15-1 (=20-<25)	TWA: 4 mg/m ³		TWA: 5 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³ STEL: 30 mg/m ³ STEL: 12 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques • Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage**
- Lunettes de sécurité étanches
 - Écran de protection faciale
- Protection des mains**
- Chemically resistant gloves (tested to EN374)
- Protection de la peau et du corps**
- Gants en plastique ou en caoutchouc
 - Bottes en caoutchouc
 - Vêtements de protection adaptés
 - Porter des vêtements de protection imperméables, y compris bottes, gants, blouse de laboratoire, tablier ou combinaison intégrale, pour empêcher tout contact cutané
 - Porter des vêtements de protection chimique (tels que gants, tablier, bottes ou combinaison intégrale en néoprène, le cas échéant)
- Protection respiratoire**
- En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
 - Full face mask (EN 136), Half-face mask (DIN EN 140), Filter type A (EN 141)

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement • Aucune information disponible

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Pâte
Aspect	Pâte
Couleur	marron foncé
Odeur	Faible.
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	11.5	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point / intervalle d'ébullition	100 °C	
Point d'éclair	Sans objet	Aucun(e) connu(e)
Taux d'évaporation	Sans objet	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	23 hPa	mm Hg @ 20°C
Densité de vapeur	1,03 g/cm ³	
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Miscible à l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Sans objet	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité	Indéterminé(e)(s)	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	

Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité	Pas de reactivité connue
-------------------	--------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
------------------	--------------------------------------

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques	No.
Sensibilité aux décharges statiques	No.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	• Aucun(e) dans des conditions normales de transformation
---	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées.
----------------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	• Incompatible avec les acides et bases fortes • Incompatible avec les agents comburants
-------------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits dangereux résultant de la décomposition	La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques
---	--

Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur le produit

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies

Ingestion	Aucune donnée disponible.
Corrosion/irritation cutanée	Aucune information disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Aucune information disponible.
Sensibilisation	Aucune information disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.
STOT - exposition unique	Aucune information disponible

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH
ETAmél (voie orale) 5,000.00 mg/kg

Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

25.01% of the mixture consists of component(s) of unknown hazards to the aquatic environment

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Emballages contaminés • Ne pas réutiliser le récipient

Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV • Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé
 • The following Waste Codes are only a suggestion:
 • 10 13 11
 • 10 13 14

Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1 Numéro ONU Non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Polluant marin Sans objet

14.6 Dispositions spéciales No
 14.7 Transport en vrac Aucune information disponible
 conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RID

14.1 Numéro ONU Non réglementé
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Non réglementé
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé
 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet
 14.6 Dispositions spéciales No

ADR

14.1 Numéro ONU Non réglementé
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Non réglementé
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé
 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet
 14.6 Dispositions spéciales No

IATA

14.1 Numéro ONU Non réglementé
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Non réglementé
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé
 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet
 14.6 Dispositions spéciales No

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Quartz 14808-60-7	RG 25	-
Ciment portland 65997-15-1	RG 8, RG 10	-

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
 Sans objet

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Légende

*	Désignation « Peau »	Plafond	Valeur limite maximale
STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)	TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)

Date de révision 17-sept.-2021

Remarque sur la révision Sans objet

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Fin de la Fiche de données de sécurité